## Série A - Intendance du Limousin Limoges - Actes du pouvoir souverain et domaine public (1736-1775)

Cotes	Résumé du contenu de la liasse	Dates	N° fichier
FRAD019_A004	Extraits de registre du Conseil d'État, arrêt de la Chambre des Comptes	1678-1786	
	Extraits de registre du Conseil d'État	1678-1784	
	24 septembre 1678, informant que dans plusieurs villes du Royaume les maires, echevins et autres officiers des villes se sont mis en possession sans aucun titre valable de placer des remparts, murailles, portes, fossés		1
	28 mars 1693, le Roi a ordonné, qu'à commencer du premier may prochain, tous les actes qui seront passées, reçus, ou expédiés par les conseillers, notaires au Chastelet de Paris et de la ville de Lion, et par les autres tabellions, notaires royauxseront enregistrés à la diligence des notaires ou tabellions qui les auront reçus		(
	17 novembre 1693, qui ordonne l'exécution de la Déclaration du 27 octobre 1693, concernant les officiers des Présidiaux, bailliages, sénéchaussées et justices royales ressortissans des cours supérieures.		9
	12 octobre 1694, qui ordonne qu'en payant par les engagistes des greffes des sièges présidiaux, bailliages, sénéchaussées, et justices royales, relevant des cours supérieures, leurs parts et portions des sommes pour lesquelles lesdits sièges ont été employés dans les rolles arrêtés au Conseil en exécution de la Déclaration du 27 octobre 1693, pour être confirmés dans leurs exemptions et privilèges attribués aux officiers desdits sièges		13
	28 février 1723, règlement pour la librairie et imprimerie de Paris.		14
	3 février 1782, concernant les recettes particulières des Finances.		53
	19 février 1784, concernant les recettes particulières des Finances.		56
	Arrêt de la Chambre des Comptes	1786	144
	28 août 1786, qui enjoint aux officiers des élections le rapport des procès-verbaux de chevauchées, conformément à l'ordonnance de 1517.		60